



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE



ST JACQUES DE LA LANDE, LE 03 FEVRIER 2015

A
Mmes, Mrs Les Secrétares d'A.S.

S/C de Mmes, Mrs Les Chefs d'Etablissements

FINALES INTER-ACADEMIQUES

SPORTS COLLECTIFS LYCEES EQUIPES ETABLISSEMENTS

MERCREDI 11 MARS 2015 – RENNES

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'à l'issue des finales académiques de sports collectifs, votre association sportive s'est qualifiée pour participer à la phase INTER- ACADEMIQUE.

Celle-ci se déroulera à Rennes le mercredi 11 mars 2015. Voici le déroulement de cette journée :

- 11h30 – 12h00 : Arrivée successive sur les installations
- 12h15 : Regroupement des Jeunes Officiels et échauffement
- 13h00 : Début des rencontres
- 16h45 : Horaire approximatif de fin des rencontres

1 équipe = 1 jeune officiel certifié à minima académique et NON JOUEUR.
La certification devra apparaître sur la FICHE EQUIPE OPUSS.

RESPONSABLES COMPETITION ET ORGANISATION

Laurence PROU SD ILLE ET VILAINE 06 86 94 43 17

Philippe ANDRE DSRA BRETAGNE 06 35 56 34 66



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE



REGLEMENTATION INTER-ACADEMIQUE

1. LE JEUNE OFFICIEL

1 Jeune Officiel par équipe qualifiée
Niveau académique minimum (pastille jaune). Présentation de la certification
Il peut être d'une autre association sportive de l'académie
Il ne peut pas être joueur lors de la compétition

En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer à la rencontre

2. Formules de compétition

✓ Match sec entre les deux champions d'académie

3. Temps de jeu

BASKET	4×10 mn temps décompté. Pas de match nul, faire disputer une prolongation de 5 mn et s'il y a lieu, une deuxième, etc...
FOOTBALL	2×30 mn en Cadet, 2×35 mn en Junior. Si égalité à la fin d'une rencontre : Les équipes sont départagées par les points de pénalité (CJ 1 Pt, CR 3 Pts). Pour un même joueur, seule la pénalité la plus élevée est retenue. Si l'égalité demeure, une série de tirs au but sera organisée. Chaque équipe devra désigner 5 tireurs parmi les joueurs qui ont terminé la rencontre.
FUTSAL	2×25 mn. Si égalité à la fin d'une rencontre : Les équipes sont départagées par les points de pénalité (CJ 1 Pt, CR 3 Pts). Pour un même joueur, seule la pénalité la plus élevée est retenue. Si l'égalité demeure, une série de tirs au but sera organisée. Chaque équipe devra désigner 5 tireurs parmi tous les joueurs y compris ceux qui n'ont pas terminés la rencontre (sauf les exclus définitifs et temporaires à la fin de la rencontre). Dans le cas où une équipe possède plus de joueurs que l'autre, elle devra équilibrer son nombre de tireurs (exemple : Une équipe A avec 10 joueurs et une équipe B avec 8 joueurs, l'équipe A devra passer à 8 joueurs avant le premier tir).
HANDBALL	2×25 mn en Cadet, 2×30 mn en Junior. Si besoin, prolongation dite « mort subite » en Handball avec engagement à l'équipe qui a le moins de points de pénalité (si égalité de points de pénalité entre les 2 équipes, il sera procédé à un tirage au sort pour l'engagement).
RUGBY	4×12 mn en Cadet, 4×7 mn en Junior. Si égalité à la fin d'une rencontre, La victoire est donnée à l'équipe qui a reçu le moins de points de pénalité. Si l'égalité persiste, l'équipe qui a marqué le plus grand nombre d'essais. En cas d'égalité, la différence entre les essais marqués et les essais encaissés. En cas de nouvelle égalité, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur les feuilles de match)
VOLLEY	3 sets gagnants



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE



ORGANISATION GENERALE

ACTIVITE	LIEUX	RESPONSABLES TECHNIQUES	RESPONSABLES SALLES
BASKET BALL	JF : Bréquigny 2 Rennes	E. ADAM	P. LEBORGNE
	JG : Bréquigny 2 Rennes	E. ADAM	P. LEBORGNE
	CF : Bréquigny 1 Rennes	PY. LECORRE	P. LEBORGNE
	CG : Bréquigny 1 Rennes	PY. LECORRE	P. LEBORGNE
FOOTBALL	JF : Bréquigny Rennes	J.LENORMAND	P.TURLUCHE
	JG : Bréquigny Rennes	J.LENORMAND	P.TURLUCHE
	CF : Bréquigny Rennes	C.LEBLANC	P.TURLUCHE
	CG : Bréquigny Rennes	C.LEBLANC	P.TURLUCHE
FUTSAL	JF : Les Chalais Rennes	T. HUARD	T. HUARD
	JG : A. Conti Bruz	S. PERRIER	S. PERRIER
	CF : Les Chalais Rennes	T. HUARD	T. HUARD
	CG : A. Conti Bruz	S. PERRIER	S. PERRIER
HANDBALL	JF : La Biquenais Rennes	LE STUM	S. GEFFROY
	JG : Halle Cesson	JJ. LUCAS	JEANDEL
	CF : La Biquenais Rennes	LE STUM	S. GEFFROY
	CG : Halle Cesson	JJ. LUCAS	JEANDEL
RUGBY	JF : A.Crubillé Rennes	J. LEBOULCH	J. LEBOULCH
	JG : A.Crubillé Rennes	M. LELIEVRE	M. LELIEVRE
	CF : A.Crubillé Rennes	C. AUBIN	C. AUBIN
	CG : A.Crubillé Rennes	C. AUBIN	C. AUBIN
VOLLEY BALL	JF : Vélodrome Rennes	E. LEFRANC	V. GUERMEUR
	JG : Vélodrome Rennes	E. LEFRANC	V. GUERMEUR
	CF : Rapatel Rennes	V. AUBREE	V. AUBREE
	CG : Rapatel Rennes	P. COMBETTES	P. COMBETTES